

Programme de formation

Formation Multimodale ADR, IMDG, DGR IATA

But de la formation

Acquérir les connaissances nécessaires à la gestion en sécurité des transports des marchandises dangereuses par voie routière, maritime et aérienne.

Être capable de contrôler la conformité des expéditions par voie routière et maritime ainsi que savoir définir le mode d'expédition en aérien.

Objectifs pédagogiques

1. Acquérir les connaissances nécessaires à la gestion en sécurité des transports des marchandises dangereuses
2. Être capable d'identifier une marchandise dangereuse en ADR, IMDG et IATA
3. Connaître les différents régimes d'exemption
4. Savoir désigner la marchandise dangereuse sur une déclaration ADR, IMDG ou IATA
5. Être capable de réaliser des expéditions par voies routières, par voies maritimes, en conformité avec la réglementation

Pré-requis

Français, lu, parlé, écrit

Type de public

Personne en charge des services logistiques, commerciaux et administratifs.

Opérateurs, empoteurs, expéditeurs, destinataires ayant à appliquer et à respecter la réglementation du transport des marchandises dangereuses.

Moyens pédagogiques

Présentation Power Point

Supports stagiaire

Sanction de la formation

Feuilles d'émargement par demi-journée

Acquisition de connaissances donnant lieu à la délivrance d'une attestation de formation ADR 1.3 / IMDG

Formation non qualifiante IATA

Méthodes pédagogiques

Echanges avec le groupe

Durée

14 heures (2 jours).

Programme

Contexte réglementaire
Classification
Identification
Exemptions
Emballages
Marquage / Etiquetage
Exemption du 1.1.3.6
Placardage / Signalisation
Equipements
Documents
Formations
Chargement
Sûreté

Jour 1 : ADR / IMDG

Jour 2 : IATA

Cas particulier :

Emballage en commun

ID 8000

Les batteries au lithium